

*Questions orales***LES QUESTIONS OUVRIÈRES****LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DE LA PRESSE CANADIENNE—
DEMANDE DE RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS**

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Peut-il nous rendre compte de la réunion qu'il a eue avec la direction de la Presse canadienne et nous dire si l'on se rapproche d'un règlement satisfaisant, auquel le personnel a droit, je pense?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai rencontré ce matin les représentants de cette agence. Je pense que cette réunion a été relativement fructueuse. Il a été convenu à ma suggestion de détacher le sous-ministre du Travail, M. Tom Eberlee, pour qu'il agisse comme médiateur dans la recherche d'un règlement. Cela a donné un certain caractère d'urgence à l'affaire. J'ai rencontré officieusement certains chefs de la Guilde à l'extérieur du Parlement et leur ai fait connaître ce résultat de la réunion. Ils m'en ont paru assez satisfaits. Je prévois donc que les parties vont bientôt se rencontrer sous l'égide du médiateur spécial, M. Tom Eberlee, et j'espère qu'elles pourront s'entendre sur des conditions raisonnables.

* * *

**LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE
ATOMIQUE****LA DATE DE LA VENUE À LA CONNAISSANCE DE LA
COMMISSION DE LA SITUATION CONCERNANT LA
RADIOACTIVITÉ À ELLIOT LAKE—L'ABSENCE D'INFORMATION À
L'INTENTION DES HABITANTS**

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous dire depuis combien de temps la Commission de contrôle de l'énergie atomique savait que dans certaines maisons d'Elliot Lake il y avait des concentrations inadmissibles de radon et que huit maisons au moins étaient construites sur des déchets radioactifs, et pourquoi aussi on n'a pas informé les habitants et pris les mesures qui s'imposaient?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'enquête relative à Elliot Lake remonte à plusieurs mois et même au début de l'année. A cette époque, le ministère ontarien de la Santé a fait un grand nombre de lectures, spécialement dans les écoles et les bâtiments publics, et je suis heureux de dire qu'elles se sont révélées négatives. D'autres ont été effectuées depuis lors, et jusqu'à tout récemment, à des maisons d'Elliot Lake. Encore une fois elles se sont généralement révélées négatives. Il y a peu de temps qu'on a été attiré par cette bande particulière de quartzite, et l'on fait actuellement des relevés sur les maisons qui s'y trouvent. Je puis assurer au député et à ses commettants, et plus spécialement aux commettants du député d'Algonoma, que la CCEA va ouvrir un bureau au début de novembre. Je pense qu'il y aura trois équipes chargées des reconnaissances et des relevés à chacune des maisons de la bande de quartzite, et à d'autres s'il en est besoin.

[M. MacDonald (Cardigan).]

Je prie tous les citoyens d'Elliot Lake de participer à cette campagne et d'assister la Commission de contrôle de l'énergie atomique dans cette tâche importante.

**DEMANDE DE SUSPENSION DE LA CONSTRUCTION À ELLIOT
LAKE EN RAISON DE LA RADIOACTIVITÉ**

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): J'ai du mal à croire que la question ait surgi du jour au lendemain. Je pense plutôt qu'elle résulte de la négligence de la Commission et d'une surveillance insuffisante de la région d'Elliot Lake ces 20 dernières années.

J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Il y a à peine deux semaines, la municipalité d'Elliot Lake a donné son accord pour l'installation d'un parc réservé à des maisons mobiles sur un terrain pouvant être contaminé. Dans ces conditions, le ministre peut-il assurer à la Chambre que l'on suspendra tout projet d'habitation tant que la CCEA n'aura pas vérifié si des radiations dangereuses se dégagent du terrain?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je puis assurer au député que la CCEA et la municipalité ont déjà discuté de ces nouvelles installations. On envisage de prendre des mesures et notamment certains changements dans la planification.

* * *

LE BILINGUISME**L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES D'OTTAWA—
LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État. Elle est inspirée par le discours du trône et par les allusions que le ministre a faites à la Chambre hier au sujet de la formation linguistique des jeunes et de l'enseignement d'une langue seconde, notamment dans les quatre commissions scolaires d'Ottawa. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles sont les intentions du gouvernement en ce qui concerne l'expansion des mesures d'aide financières au titre de ces programmes spéciaux qui se sont avérés très profitables pour cette région?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je comprends la préoccupation de l'honorable représentant à ce sujet. Malheureusement, nous n'avons pas encore reçu de demande pour financer ces projets méritoires. Les commissions scolaires devraient, si elles ne l'ont pas déjà fait, se mettre en rapport avec le gouvernement provincial et j'espère qu'il nous fera suivre ces requêtes.

M. Baker (Grenville-Carleton): Je remercie le ministre de sa réponse. Ces commissions étudient en réalité un programme pilote d'enseignement qui pourrait être appliqué dans d'autres régions du Canada, car dans la région de l'Outaouais la pression est beaucoup plus grande, par suite de la concentration des fonctionnaires. A ce sujet, le ministre pourrait-il s'entretenir avec le ministre provincial de l'éducation afin que les commissions soient informées du montant, de la date et méthodes de financement qui seront adoptés et des intentions précises du gouvernement à cet égard?